

LE FAMILISTÈRE DE GUISE

ACCUEIL DÉCOUVRIR RESSOURCES LES COLLECTIONS **MODÈLE DU RELIEF DU MONUMENT À LA CINQUIÈME ARMÉE**



MODÈLE DU RELIEF DU MONUMENT À LA CINQUIÈME ARMÉE

Modèle du relief du monument à la Cinquième Armée. Jan et Joël Martel, plâtre, 1929. Collection Familistère de Guise (inv. n° 1999-8-15).
Crédit photographique : Familistère de Guise.

Sculpteur : Martel (Jan)
Sculpteur français, né en 1896 et mort en 1966, frère jumeau de Joël Martel.

Lieu : Paris
Date : 1929



Sculpteur : Martel (Joël)
Sculpteur français, né en 1896 et mort en 1966, frère jumeau de Jan Martel.

Lieu : Paris
Date : 1929

Inauguration du monument à la Cinquième Armée. Photographie anonyme, 28 avril 1929. Collection Familistère de Guise (inv. n° 2000-1-441).
Crédit photographique : Familistère de Guise, 2001.

Technique : plâtre
Mesures : H. 60 ; L. 200 cm
Inscriptions : signé en relief dans le plâtre en haut à droite : « J.J Martel ».
Domaine : sculpture
Acquisition : fonds ancien du musée municipal de Guise, transféré en 2006.

Inventaire n° : 1999-8-15
Notice : Le monument à la Cinquième Armée s'élève à l'entrée sud de la ville pour commémorer la bataille de Guise du 29 août 1914 et la « victoire », très provisoire, de l'armée commandée par le général Lanrezac sur l'armée allemande. La bataille engagée par Lanrezac sur ordre du généralissime Joffre retarde l'avancée allemande et compromet sa manœuvre d'enveloppement de Paris par l'ouest.

Erigé à l'initiative des proches du général Lanrezac, décédé en 1925, le monument a valeur

LE FAMILISTÈRE DE GUISE

de réhabilitation du militaire, limogé par Joffre après la bataille de Guise pour manque de combativité. La veuve du général et son fils, les membres de son état-major en août 1914 et des soldats ayant combattu à Guise assistent à l'inauguration, le 28 avril 1929.

Dans son édition du 29 avril 1929, *Le Petit Journal*, publie un compte-rendu de la cérémonie et décrit sommairement le monument : « Sur la route de Saint-Quentin se dresse le monument qu'on va inaugurer. Il est beau et imposant. Le socle porte les noms des régiments ayant pris part à la bataille. Un bas-relief offre un groupe vivant où, autour du général Lanrezac, du maréchal Franchet d'Espèrey [le général est fait maréchal en 1921], du général Hély d'Oissel, du colonel Leroux, des troupes se dressent prêtes à l'attaque ». Le relief est l'œuvre des frères Jan et Joël Martel, auteurs de nombreux monuments commémoratifs de la Grande Guerre, membres fondateurs, en 1929, de l'Union des Artistes Modernes présidée par l'architecte Robert Mallet-Stevens. Les sculpteurs connaissaient Guise. Ils avaient, en 1922, réalisé le monument aux morts du Familistère et participé sans succès au concours pour le monument aux morts de la ville de Guise.

Le modèle en plâtre conservé au Familistère de Guise est à demi-grandeur du relief en pierre du monument à la Cinquième Armée. Les artistes représentent non le combat, mais la préparation de la bataille. Le sujet leur permet de donner au commandement toute son importance, et aussi de composer une image dont le calme sied à leur art. De part et d'autre du groupe central décrit par *Le Petit Journal*, la cavalerie et l'infanterie, appuyées par un char d'assaut (incongru en 1914 !), prennent position en bon ordre devant la ville de Guise, figurée idéalement par des cheminées d'usine et une porte fortifiée. La simplification des formes et le jeu délicat des ombres et des lumières sont caractéristiques du style des frères Martel.

Sources et bibliographie :

Archives du Familistère, fonds Nicolas, dossier n° 16 sur le monument aux morts du Familistère, correspondance échangée entre Louis-Victor Colin et Jan et Joël Martel, 1921-1923.

Joël et Jan Martel sculpteurs (1896-1966), Paris, Éditions Gallimard, 1996.

Mots-clés :

Lanrezac (Charles) ; Franchet d'Espèrey (Louis) ; Leroux (colonel) ; Hély d'Oissel (Alexis) ; armée ; char d'assaut ; cavalier

LE FAMILISTÈRE DE GUISE

Œuvres en rapport :



La Famille



Le Travail



Projet de monument aux morts du Familistère

Notice créée le 02/06/2018. Dernière modification le 13/06/2018.